





présence d'une station aussi vaste et aussi compliquée, il eût fallu avoir la fortune et les moyens dont disposait M. Schliemann pour l'explorer méthodiquement dès le principe. Les premières fouilles ont été faites un peu au hasard et sans vue d'ensemble. Il résulte de là que quelques-unes des opinions exprimées dans les premières publications des explorateurs ont dû être modifiées dans la suite, en raison des découvertes nouvelles. Partir de là, pour chercher à nous mettre en contradiction avec nous-mêmes, serait montrer qu'on ne connaît qu'imparfaitement l'état de la question.

Ce ne fut que pendant les années 1875 et 1876, grâce aux subventions du Conseil général, que nous pûmes, M. Arcelin et moi, exécuter des fouilles méthodiques. Nous fîmes ouvrir d'immenses tranchées qui embrassaient à peu près toute la largeur du Gros-Charnier.

Nous trouvâmes la disposition suivante :

1 <sup>o</sup> Sol formé des débris de la roche et d'humus renfermant des débris néolithiques. . . . .	0m,50
2 <sup>o</sup> Couches explorées de l'âge du renne. . . . .	1m,60
3 <sup>o</sup> Eboulis. . . . .	1m,40
4 <sup>o</sup> Magma formé d'ossements de chevaux. . . . .	0m,60
5 <sup>o</sup> Eboulis. . . . .	1m,50
6 <sup>o</sup> Légère couche d'ossements de chevaux offrant des taches de combustion. . . . .	0m,10
7 <sup>o</sup> Eboulis sans consistance. . . . .	2m, »
8 <sup>o</sup> Couche d'ossements, chevaux, rennes, rongeurs, silex grossièrement taillés. . . . .	0m,40
9 <sup>o</sup> Eboulis avec foyers sporadiques. . . . .	0m,30
10 <sup>o</sup> Marnes . . . . .	

Cette coupe n'est nullement théorique, mais comme l'abondance des preuves ne saurait être nuisible, nous avons recherché, M. Arcelin et moi, si nous ne retrouverions pas ailleurs la même stratification.

Dans ce dessein nous avons fait choix d'un terrain vierge jusqu'alors de toute exploration, planté de vignes bien avant qu'il fût question de la station de Solutré. Le phylloxera ayant détruit la vigne presque tout entière, il nous a été possible d'y pratiquer des fouilles.

Ce terrain, adjacent au Gros-Charnier, est situé sur la pente qui regarde le sud. Le petit chemin qui conduit au Gros-Charnier le suit dans toute sa longueur. Nous avons établi deux tranchées transversales dans la direction de l'est à l'ouest.

La première, à 10 mètres du mur de séparation du Gros-Charnier, et à 12 mètres environ de l'extrémité de la grande tranchée, que nous fîmes ouvrir au Gros-Charnier, en 1875, à 20 mètres de longueur. Sur la plus grande partie du fond de la tranchée nous trouvons, à une profondeur moyenne de 1<sup>m</sup>,50, une couche noirâtre de 25 à 30 centimètres, renfermant des ossements de chevaux et de rennes. A l'extrémité de la tranchée, du côté de l'ouest, cette couche plonge sous la couche d'ossements qui se trouve dans une dépression naturelle ou artificielle du sol, formant cuvette, et alors nous avons de haut en bas la coupe suivante :

1 <sup>o</sup> Terre végétale contenant des débris des foyers solutréens. . .	0 <sup>m</sup> ,20
2 <sup>o</sup> Ossements pour la plus grande partie blanchâtres, mais paraissant noirâtres et complètement calcinés à la base. . . . .	1 <sup>m</sup> ,25
3 <sup>o</sup> Gravier cimentés et concrétionnés, puis éboalis sans consistance. . . . .	1 <sup>m</sup> , »
4 <sup>o</sup> Couche noirâtre renfermant des ossements de chevaux et de rennes. . . . .	0 <sup>m</sup> ,25

Comme l'éboulis inférieur sans cohésion nous semblait peu favorable à des excavations plus profondes, nous fîmes ouvrir, à 10 mètres plus bas et plus au sud, une nouvelle tranchée transversale parallèle à la première, dont voici la coupe :

1 <sup>o</sup> Terre végétale contenant des débris des foyers solutréens. . .	0 <sup>m</sup> ,60
2 <sup>o</sup> Mélange d'os et de terre végétale. . . . .	0 <sup>m</sup> ,70
3 <sup>o</sup> Ossements de chevaux, dans la plus grande profondeur. . . .	1 <sup>m</sup> ,40
4 <sup>o</sup> Gravier cimentés à la partie supérieure . . . . .	1 <sup>m</sup> , »
5 <sup>o</sup> Couche noirâtre renfermant cheval et renne avec des silex grossiers. . . . .	0 <sup>m</sup> ,25
6 <sup>o</sup> Gravier sans cohésion. . . . .	1 <sup>m</sup> ,30
7 <sup>o</sup> Couche renfermant cheval et renne avec lames et silex grossièrement taillés. . . . .	0 <sup>m</sup> ,25
8 <sup>o</sup> Gravier, profondeur. . . . .	3 <sup>m</sup> , »

Il n'est pas douteux que nous sommes très près de la couche marneuse.

Comme il est facile de voir par cet exposé, la stratification de la terre de *Souchal*, nom du propriétaire du terrain exploré, est sensiblement la même que celle relevée au Charnier en 1876 et 1877; les couches sont presque à la même distance les unes des autres, et se correspondent admirablement.

Les foyers solutréens ne sont représentés dans nos dernières fouilles que par quelques débris trouvés dans le sol, au-dessus des amas de chevaux.

La couche de chevaux ne renfermant presque que du cheval est uniquement formée de balayures et de débris de cuisine, au milieu desquels on rencontre un certain nombre de lames de silex, dont quelques-unes sont d'une belle dimension. Il en est qui ont été retouchées d'un côté et sont vraiment élégantes. Les unes et les autres n'ont d'analogues que dans les gisements que nous avons nommés, M. Arcelin et moi, *foyers anciens*, parce qu'ils semblaient, soit par la faune, soit par l'industrie, être antérieurs à l'époque solutréenne.

Ces foyers sont situés tout autour des amas de chevaux et en dehors de la stratification que nous avons signalée. Comme ces couches de chevaux sont formées d'un triage; qu'on y trouve accidentellement du renne et de l'*Elephas primigenius*; qu'il faut absolument retrouver dans la localité les foyers d'où provenaient ces ossements, il semble naturel d'en attribuer la provenance aux anciens foyers dans lesquels nous trouvons des lames absolument semblables à celles des amas de chevaux, d'autant que la stratification exclut absolument toute autre origine. Il est de la dernière évidence que cette couche n'a pu être déposée ni par les populations de l'âge solutréen qui lui sont postérieures, ni par celles qui ont abandonné les débris inférieurs au magma de chevaux, puisqu'elles sont antérieures. C'est là tout ce qu'il y a de théorique dans notre exposition; mais ici la théorie s'impose et se confond avec la réalité. Dans des fouilles que nous avons faites avec M. Toussaint, en 1872, à la partie supérieure du Gros-Charnier, nous avons trouvé un *ancien foyer* ayant à son extrémité un

amas de chevaux semblable à ceux que nous avons décrits. Mais ici le foyer est isolé, et l'amas ne peut avoir d'autre provenance que celle du foyer.

Certains indices me font espérer qu'en continuant nos fouilles dans la terre de Souchal nous trouverons les ossements de chevaux en relation avec un ancien foyer.

Il reste à faire une très importante observation : M. de Mortillet ayant combiné dans son esprit ces trois choses — présence de dalles sous la tête des squelettes à l'époque solutréenne; présence de sépultures formées de dalles sur-champ et formant caisson; existence d'un glissement — a conclu que les dalles des caissons avaient été étalées par le glissement et que toutes les sépultures étaient d'une époque relativement récente. M. Cartailhac, dans son ouvrage *la France préhistorique*, semble adopter ces conclusions.

Or, outre que les sépultures en caisson les plus rapprochées des foyers-sépultures de l'époque solutréenne étaient toujours intactes, c'est-à-dire que le caisson n'était nullement déformé, voici que dans la première tranchée ouverte dans la terre de Souchal nous avons rencontré, à la profondeur de 1<sup>m</sup>,50, deux caissons dans un état de conservation rare, contenant l'un un squelette d'enfant, l'autre celui d'une femme encore jeune.

Ces squelettes se trouvaient plus rapprochés de la paroi gauche du caisson que de la droite; il y avait donc eu un léger mouvement du sol, mais la position des os était normale et le caisson était fermé si hermétiquement par les dalles qui le recouvraient qu'aucune parcelle de terre ne s'y était introduite. Particularité : les deux fémurs de la femme étaient recouverts dans la partie la plus rapprochée des condyles de cristaux de phosphate de chaux, suivant la détermination de M. Gonard.

Or ces caissons étaient situés sur la partie la plus déclive de la station, et s'il existe un endroit où les dalles auraient dû être étalées, c'était sans contredit celui-là.

Le glissement a donc été bien léger pour n'avoir point affecté autrement ces sépultures.

Une autre preuve du peu d'influence qu'a eu le glissement sur les couches de la station résulte de l'examen des amas de chevaux.

Dans la seconde tranchée de la terre de Souchal on peut voir dans le magma formant la paroi de la tranchée de légères crevasses dont les plus profondes peuvent avoir de 35 à 40 centimètres de profondeur, avec une ouverture supérieure de 20 centimètres. Toute la partie inférieure du magma n'a pas été affectée. C'est tout ce qu'a produit le glissement. Il a donc été impuissant à étaler les dalles des sépultures en caisson.

De l'existence de sépultures en caisson et de l'existence d'un glissement conclure à la dispersion des dalles de telle sorte que l'une soit venue s'étaler sous la tête du mort tandis que les autres ont disparu, c'est rappeler involontairement à la pensée le problème : Étant donné la longueur d'un vaisseau et le nombre des passagers, trouver l'âge du capitaine. Qu'en pensez vous?

## DISCUSSION

M. le Dr Depéret fait remarquer qu'il résulte de cette communication que le gisement de Solutré présente trois niveaux : un de magma de chevaux avec silex, un autre de sépultures, l'autre de magma plus récent.

M. Chantre fait observer que M. Duerost a surtout cherché, dans ses récentes fouilles, à démontrer qu'à Solutré il n'y avait pas eu de glissement. Une peuplade s'est implantée à Solutré vers l'époque de l'apparition de l'*Elephas primigenius*; elle y est restée jusqu'à l'extinction du renne. Ces faits sont établis depuis fort longtemps.

M. Depéret constate que les caractères de la race de Solutré offrent un rapprochement plutôt avec les races actuelles qu'avec les autres races paléolithiques.

M. Chantre répond qu'à Solutré les vraies sépultures paléolithiques sont rares; on y trouve, superposées à celles-ci, des sépultures néolithiques et des sépultures mérovingiennes. Les foyers de l'âge du renne se trouvent à proximité du magma de chevaux; ces foyers représentent des fonds de cabanes et le magma, les dépôts d'os rejetés. On gardait dans le foyer l'os de renne, sans doute,

parce qu'il était moins embarrassant ; l'os de cheval, plus encombrant, était, au contraire, rejeté au tas. Cela pourrait expliquer la présence exclusive du cheval dans le magma.

M. le Président demande si les squelettes de Solutré présentent des caractères spéciaux indiquant leur haute antiquité.

M. Chantre répond négativement.

M. le Dr Didelot a remarqué que dans la couche à ossements de chevaux, on ne trouve pas d'os de la boîte crânienne, ce qui indiquerait un triage préalable. Les chevaux sauvages ayant été abattus à la chasse, on n'aurait rapporté au campement que certaines de leurs parties. De plus, il n'existe aucun os entier, tous sont cassés.

Il demande des renseignements au sujet des dents d'*Elephas primigenius* trouvées à Solutré. Il en cite une qui a été introduite en fraude dans le gisement.

M. Chantre fait observer que la grande quantité de dents d'*Elephas primigenius* de tout âge, recueillies dans le gisement de Solutré, rend difficile l'admission d'une fraude générale.

#### COMMUNICATION

#### L'HOMME TERTIAIRE EN ITALIE

PAR M. F. CUVIER

En fait d'*homme tertiaire* ou prétendu tel, nous avons l'homme miocène de Thenay et de Pontlevoy ; l'homme pliocène d'Ulmo, en Toscane ; l'homme miocène d'Otta, près de Lisbonne, etc. Nous savons tous combien les idées ont été partagées relativement à l'authenticité et à l'antiquité des restes de l'homme, ou des objets de sa fabrication, fournis par ces stations ; mais j'ai cru bon de vous entretenir un instant d'une découverte du même genre que je trouve relatée dans le fascicule de juillet-août dernier du *Bullettino di paleontologia italiana*, sous le titre de *Un squelette humain découvert dans le pliocène de Castenedolo*.